

BOUCHAMA CHOUAM^[*]

La régulation de l'économie algérienne : le taux d'investissement et les exportations

Généralement, on utilise la notion de régulation pour désigner le maintien d'un ensemble d'équilibres. La régulation peut concerner la recherche par exemple d'un plein emploi en opérant des investissements dans différents domaines économiques et sociaux. La monnaie, les prix, la politique budgétaire, les salaires, ...peuvent constituer des mécanismes régulateurs. Dans une économie de marché, on peut faire appel à ces instruments pour réduire le taux d'inflation.

Le plus souvent, ces mécanismes ont pour objectif la garantie des conditions de sauvegarde et de continuité des réformes économiques et sociales en cours.

Notre axe d'analyse s'intéresse à la régulation par les investissements dans l'économie algérienne. Le problème posé est de savoir de quelle forme de régulation il s'agit. Est-ce une régulation du type de l'économie de marché, ou s'agit-il d'une autre forme de régulation qui obéit à une autre logique ? Laquelle logique est fonction de certaines contraintes objectives propres à l'économie algérienne. Est-ce que le taux d'investissement sert de régulateur à l'économie algérienne ? Est-il soumis aux déterminations traditionnelles (incitation à investir, efficacité marginale du capital, taux d'intérêt...) ? Ces questions constituent l'objet de cet article.

1. Le taux d'investissement dans une économie de marché (optique Keynésienne)

L'importance des investissements dans la croissance économique capitaliste a été largement traitée dans les théories keynésienne et néo-keynésienne. Le principal objectif de toutes ces analyses théoriques était de trouver des solutions satisfaisantes au problème de la répartition optimale des investissements qui maximisera l'accroissement du revenu national à longue échéance.

Partant de la simplification qu'imposent les modèles globaux de croissance (HARROD – DOMAR) ou des analyses de J. Robinson et R. Solow pour formaliser mathématiquement la réalité économique très complexe, nous étudions ici, brièvement, le concept d'investissement dans la théorie générale de J. M. KEYNES pour mieux cerner les difficultés qui peuvent entraver la détermination exacte d'un taux d'investissement.

1. 1. L'investissement

Dans le chapitre VII de la théorie générale, KEYNES donne la définition suivante de l'investissement : «L'investissement net est l'adjonction nette aux équipements en capital de toute nature, compte tenu des variations de valeur, des anciens équipements qui entrent dans le calcul du revenu net. L'investissement ainsi défini, correspond, par conséquent, à l'augmentation de l'équipement en capital, que celle-ci porte sur le capital fixe, le capital circulant, ou le capital liquide ; et les principales différences entre les définitions (abstraction faite de la distinction entre investissement et investissement net) viennent du fait qu'on exclut de l'investissement une ou plusieurs de ces catégories»^[1].

De là, on comprend que pour atteindre un volume d'emploi, il faut investir. Le problème est : de quoi dépend cet investissement ? La lecture de la Théorie Générale révèle trois paramètres interdépendants, qui déterminent l'acte d'investissement :

- 1 – l'incitation à investir,
- 2 – l'efficacité marginale du capital,
- 3 – le taux d'intérêt.

L'investissement effectué induira une demande finale qui devrait satisfaire les anticipations faites par les entrepreneurs. Ceci ne se réalisera qu'*ex post*, si toutes les hypothèses du modèle keynésien sont respectées (exclusion du commerce extérieur, la constance du cadre institutionnel, l'analyse macro-économique, le raisonnement en courte période, l'Etat agent régulateur, $I = S$ ex-post...)

1.2. Le taux d'intérêt

Toutes les anticipations sont faites sur la base d'un taux d'investissement qui dépend dans une large mesure de l'incitation à investir. A ce sujet, KEYNES note que : «...la faiblesse de l'incitation à investir a été de tout temps la clé du problème économique»^[2]. La détermination du volume de l'investissement n'est fonction du taux d'intérêt qu'à un second niveau. Dans un système économique donné, notamment dans les économies de marché, les considérations psychologiques des entrepreneurs déterminent les flux d'investissement. Celles-ci affectent un facteur prépondérant dans la théorie keynésienne, qu'est l'efficacité marginale du capital. Certes, la problématique keynésienne ne définit le capital que d'une façon très large. Elle considère l'investissement comme tout supplément de ce capital. L'investissement n'est lié au capital que par l'intermédiaire de l'efficacité marginale du capital.

Dans le modèle global keynésien, la variable «taux d'intérêt» joue un rôle déterminant à côté de l'incitation à investir. Les deux variables agissent en fonction des anticipations à long terme de l'efficacité marginale du capital.

De plus le plein emploi recherché ne peut résulter que des dispositions des entrepreneurs. Comparativement au taux d'intérêt, l'incitation à investir constitue la variable clé de l'analyse. Même si la prédominance de l'initiative n'est pas à démontrer, KEYNES accorde une place de choix au rôle régulateur de l'Etat. Il note «... on ne peut sans inconvénient abandonner à l'initiative privée le soin de régler le flux courant de l'investissement»^[31]. L'Etat, par le biais d'un apport nouveau en matière d'investissement public, complète non seulement la masse globale de l'investissement, mais oeuvre dans le sens du plein emploi. L'importance de l'investissement public peut se situer à deux niveaux :

- 1 – Il est «socialement» plus rentable pour la collectivité que l'incitation à la consommation ;
- 2 – Il permet une régulation de l'économie par le dépassement des aspects subjectifs de la détermination de l'investissement privé.

De même, la détermination du taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la politique monétaire des pouvoirs publics. La banque centrale se classe au premier rang quant à la fixation du niveau du taux d'intérêt.

L'Etat doit jouer le rôle de correcteur en utilisant ses propres moyens d'influence sur la politique. Parmi ces moyens, il y a, le budget de l'Etat, le monopole de la création monétaire, la détermination du taux d'intérêt, la politique de l'emploi, les salaires distribués, etc... L'ensemble de ces facteurs contribuent à la formation finale du volume des investissements et même, à la détermination et l'orientation du taux d'investissement.

Dès lors, on comprend mieux à quel point peut être influencé le taux d'investissement par un ensemble de variables économiques et extra-économiques, plus précisément sociologiques, tels que les comportements subjectifs des entrepreneurs. La décision d'investissement semble être le résultat d'une interaction de décisions et de comportements émanant d'agents économiques différents (publics, privés), d'objectifs hétérogènes (rentabilité sociale, rentabilité économique...) Dans ce même contexte, le taux d'intérêt constitue un moyen privilégié dont se servent les pouvoirs publics (banque centrale, trésor public) pour contrôler des situations données, entre autre le plein emploi dans le modèle keynésien.

Les principaux éléments déterminant le taux d'intérêt et qui peuvent influencer le niveau du taux d'investissement peuvent être groupés en trois grandes catégories :

- 1 – le comportement des entrepreneurs, leurs dispositions psychologiques face au motif de la préférence pour la liquidité,
- 2 – la quantité de monnaie qui dépend de la politique monétaire de l'Etat,
- 3 – le rendement escompté des capitaux investis, basé sur les anticipations des entrepreneurs.

1. 3. L'élément subjectif

L'élément subjectif reste déterminant quant à la fixation du volume des investissements. Dans sa formulation mathématique, l'incitation à investir, fonction des comportements psychologiques, dépend en partie «de la courbe de la demande du capital et en partie du taux d'intérêt». Dans le modèle keynésien, le raisonnement porte uniquement sur le court terme. La détermination du niveau de l'investissement comme faisant partie de la relation fonctionnelle $I = F(R)$, où (I) représente l'investissement et (R) le taux d'intérêt, n'a que peu d'importance. Comme nous venons de le voir, le même taux d'intérêt fait l'objet d'une détermination indépendante. Il est beaucoup plus tributaire des comportements de la banque centrale et de l'offre de monnaie.

La fixation du degré de l'efficacité marginale du capital pour la période en cours dépend, comme le note KEYNES «... de celles des efficacités marginales des catégories de biens capitaux qui, au cours de la phase antérieure ont le plus contribué à l'essor de l'investissement nouveau»^[4]. Donc, l'efficacité même dépendra des comportements, ou des prévisions optimistes ou pessimistes des entrepreneurs en matière d'éventuelles dépenses des consommateurs.

L'acte de l'investissement est subordonné aux anticipations des recettes futures. Mis à part, le montant du salaire nominal, d'après, KEYNES «le salaire nominal de l'unité de travail»^[5] les investisseurs ne connaissent ni les prix des biens, ni les quantités qui se formeront à la suite de l'opération d'investissement.

On remarque que le moteur de tout le système économique est l'investissement, qui par l'intermédiaire du jeu du multiplicateur, basé sur la propension marginale à consommer (c) supposée stable à court terme, détermine l'augmentation du revenu global (y) qui entraînera une augmentation de la demande de consommation C, donc celle de la production et puis de l'emploi. C'est le but recherché par KEYNES. A partir du moment où l'opération d'investissement est entamée, le système dans son ensemble fonctionne selon le schéma causal établi par KEYNES. L'investissement restera l'élément essentiel qui déterminera le volume de revenu global par le jeu du multiplicateur où $Y = 1/(1-c) I$.

L'égalisation $I = S$ n'interviendra que «ex-post», naissant elle-même du schéma causal de tout le système.

L'investissement dans l'analyse keynésienne est fondé, essentiellement, sur les différents comportements des entrepreneurs et des pouvoirs publics. L'acte d'investissement qu'entreprend chaque agent économique, dépend des anticipations basées sur l'estimation du futur, donc d'une éventuelle demande qui déclenchera l'opération d'investissement. Cette dernière n'est tributaire qu'en partie du taux d'intérêt, qui est lui-même le résultat d'une politique monétaire arrêtée par les pouvoirs publics.

Si, mathématiquement, la formalisation du modèle keynésien est presque parfaite, il n'en reste pas moins que plusieurs remarques et critiques ont été émises à ce sujet. D'autres modèles (HARROD-DOMAR) ont été élaborés dans le but d'une amélioration du schéma causal keynésien de base. Mais les interprétations économiques et les analyses des déséquilibres ne sont pas toujours convaincantes. Outre les phénomènes saisissables au niveau macro-économique, il en existe d'autres beaucoup plus pertinents sur le plan de l'analyse des déséquilibres, mais au niveau micro-économique (entreprise, unité, atelier,...), ils émanent d'agents économiques différents évoluant dans un cadre économique et social complexe. Certains phénomènes sont d'ordre subjectif, tels que les comportements des entrepreneurs face à l'acte d'investissement, ou des ménages face à une opération de consommation. Les mêmes phénomènes peuvent relever d'un «esprit animal» comme l'a noté KEYNES dans la Théorie Générale. En matière de régulation, que ce soit en économie centralisée ou en économie de marché, par le taux d'investissement, la théorie économique doit chercher, plutôt à mesurer l'impact respectif des différentes influences de comportement et autres, sur la répartition des investissements entre les différentes branches de l'économie.

2. Le taux d'investissement peut-il être considéré comme un mécanisme de régulation dans l'économie algérienne ?

2. 1. Comment se pose le problème ?

Peut-il exister une relation entre ce que nous venons d'exposer à propos de la détermination du volume de l'investissement dans une économie de marché et les mécanismes de détermination du taux d'investissement dans l'économie algérienne ? Dans le premier type d'économie, les principaux déterminants du taux d'investissement, sont comme nous l'avons déjà noté :

- 1 – l'incitation à investir,
- 2 – l'efficacité marginale du capital,
- 3 – le taux d'intérêt.

Est-ce que ces mécanismes peuvent jouer le même rôle dans l'économie algérienne ? Le volume de l'investissement n'est-il pas lié à des déterminants autres que ceux cités ci-dessus ?

Peut-on parler de la prépondérance de l'élément psychologique dans la fixation du volume de l'investissement ? Est-ce que c'est le taux d'investissement qui est le régulateur de l'économie algérienne, ou peut-il être lié dans son financement à un autre facteur ? Ce sont autant de questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

Il est à rappeler que le taux d'investissement par l'autofinancement était très faible, et souvent inexistant dans la plupart des grandes entreprises industrielles hors hydrocarbures. Les investissements sont

généralement financés par des crédits à long terme et par des subventions répétées de l'Etat.

Le financement automatique par des ressources de l'Etat dirigé vers l'appareil de production et l'appareil administratif n'a guère favorisé la distinction entre l'acte productif et l'acte de service public.

Ainsi, dans les principes, l'investissement de l'entreprise se réalise à crédit et celui que réalisent les différentes administrations est pris en charge budgétairement ; dans la pratique, il n'y a pas eu une grande différence, puisque les entreprises publiques n'ont remboursé qu'une partie des crédits accordés par la Banque Algérienne de Développement (B.A.D.) qui n'a elle-même pas pu rembourser le Trésor Public. Directement et indirectement, c'est le Trésor Public qui a financé l'essentiel des investissements[6]. Le taux d'investissement et les modalités de remboursement des crédits accordés ne constituaient que des procédures administratives de routine. Ces mécanismes ne limitent en aucun cas «la soif» de l'investissement de l'entreprise publique, laquelle soif a été favorisée par la disponibilité des ressources financières durant plus d'une décennie (1973/1985).

Durant cette même période, le taux d'investissement n'a pas connu de limite liée à la rareté des moyens de paiements extérieurs pour son financement.

L'expérience algérienne nous a enseigné que rares sont les investissements qui ont été stoppés pour un motif de dépassement du coût initialement prévu. Quelle que soit la durée du projet, l'opération d'investissement entamée peut ne pas s'achever pour d'autres raisons, mais rarement la contrainte financière en sera la cause principale. La priorité absolue a été accordée à l'investissement, plus précisément à «l'investissement d'industrialisation». L'entreprise concernée ne s'imposait aucune limite quant au respect de dépassement des prévisions des dépenses d'investissement.

Dans le cas contraire d'une réduction des dépenses d'investissement, on assiste à l'élargissement des disponibilités financières, soit par une exportation à outrance, soit par un endettement extérieur, ...ou par la création monétaire. Comme le note J. KORNAÏ : «En économie socialiste, l'offre de monnaie ne limite pas et ne régule pas l'expansion réelle. La demande croissante de monnaie créée par l'expansion réelle est satisfaite sans résistance par la croissance de l'offre de monnaie»[7].

L'analyse macro-économique keynésienne, que nous avons exposée, fonde la décision d'investissement en économie de marché sur un ensemble de facteurs économiques (politique monétaire...) et sociologiques, dont le comportement des entrepreneurs face à l'acte d'investissement, qui constitue la principale cause d'incitation à investir, n'est peut-être pas nécessaire dans une économie qui fonde le financement de ses investissements sur les exportations d'une seule matière non-renouvelable et les emprunts extérieurs. Ainsi, les investissements sont financés par les exportations d'une matière

première (hydrocarbures), dont la mise en valeur exige de plus en plus des investissements «lourds».

La décision d'investissement est donc liée davantage à la demande du marché extérieur. L'environnement dans lequel doit s'opérer l'investissement est garanti par l'Etat. A ce sujet, comme le note J. KORNAÏ «En économie socialiste, il n'est pas nécessaire de créer une ambiance optimiste, celle-ci est assurée automatiquement. L'investissement est garanti sans risque. Par conséquent, aucune prudence ne retient l'initiateur d'une action d'investissement pour réaliser ses ambitions expansionnistes»**[8]**.

Qu'en est-il en Algérie où l'essentiel des investissements a été pris en charge par l'Etat ?

2. 2. Le constat

Dans l'économie algérienne, le secteur de l'industrie, issu initialement du modèle des industries industrialisantes, s'est caractérisé par l'engagement d'une masse considérable d'investissements. La part de cette catégorie d'investissement (accumulation brute des fonds fixes ABFF ou FBCF + variation des stocks), et plus particulièrement durant la décennie (1967-1978), dans le P.I.B était importante. Les différents plans (67/69, 70/73, 74/77) ont conféré une priorité absolue aux investissements dans les industries «de base» (I.S.M.M.E) et aux activités liées au développement des hydrocarbures comme source privilégiée pour le financement de l'industrialisation.

Pour l'ensemble de la période (67/77), les investissements prévus pour l'industrie s'élevaient à 65 800 millions de DA, soit un peu plus du quart de la masse des investissements prévus pour l'économie toute entière. Dans le même cadre, les hydrocarbures et les industries de base se réservaient la plus grande tranche des investissements ; soit 110 milliards de DA sur un total de 248 milliards de DA. Cette brève présentation confirme le choix du modèle des industries industrialisantes. Les investissements ont été engagés dans des créneaux de production, dont on espérait garantir des taux de croissance annuels qui aboutiraient, à long terme à un optimum de croissance économique.

Le critère même de la répartition des investissements, entre les différentes branches de l'économie, n'avait pas, pour objectif principal, la rentabilité économique immédiate, ni même la réalisation d'un fort taux de croissance du revenu national à court terme. L'industrialisation préconisait l'intégration industrielle et le développement des relations économiques entre les différentes branches.

L'économie centralement planifiée réserve une part considérable au développement du département 1, autrement dit au secteur de production des moyens de production. Cette conception a été fondée sur la règle : plus rapide sera le taux de croissance du revenu national et plus grande sera la croissance à long terme. Dans ce cas, la consommation ne pourra jamais se situer à un niveau satisfaisant, si

Cahiers du CREAD

la plupart des dépenses d'investissement vont à l'industrie de base et d'intégration (hydrocarbures + I.S.M.M.E.)

Tableau n° 1
Programmes d'investissement (en millions de DA)

Prévisions et Activités réalisables	1967-1969				1970-1973				1974-1977			
	Prévu		Réalisé		Prévu		Réalisé		Prévu		Réalisé	
	Valeur	en %	Valeur	en %	Valeur	en %	Valeur	en %	Valeur	en %	Valeur	en %
Hydrocarbures	2300	42,59	2500	51,12	4600	37,09	9800	47,07	19500	40,62	36000	48,55
Indus. de base	2200	40,74	1580	32,31	5200	41,93	7520	36,11	21900	45,62	28460	38,38
Indus. de transf.	500	9,25	370	7,56	1200	9,67	1320	6,34	4000	8,33	5070	6,84
Mines et énergie	400	7,40	440	8,99	1400	11,29	2180	10,47	2600	5,41	4620	6,23
		<u>100</u>		<u>100</u>		<u>100</u>		<u>100</u>		<u>100</u>		<u>100</u>

Source : Synthèse de bilan économique et social, séries statistiques O.N.S.

Comme dans les pays à économie centralement planifiée, la planification algérienne a mis l'accent sur les rythmes de croissance rapide. Elle devait opérer des choix entre la satisfaction des besoins immédiats de la consommation, ou le développement de celle-ci sur la base de l'accumulation que réalisera «l'industrie de base et d'intégration».

Cette règle de conduite implique, nécessairement, le sacrifice d'une part des dépenses réservées à la consommation car $Y = C + I$, une amplification de l'un des deux composants, soit C soit I, va à l'encontre de l'un des deux. Même si l'on accepte le choix de l'investissement dans l'industrie de base, même si le rythme de croissance de l'industrie est élevé, la réalisation d'un fond de consommation n'est pas chose acquise à long terme. Car une autre série de problèmes peut intervenir dans la détermination de taux de croissance du revenu national :

- _ l'apport du commerce extérieur et l'élasticité des prix des produits exportés ;
- la maîtrise des procès de production importés dans l'industrie et autres
- la gestion technique et administrative des structures de production ;
- la qualification de la main d'oeuvre liée au système de la formation ;
- l'adaptation des travailleurs agricoles au travail industriel...

2. 3. Le taux d'investissement entre 1967 et 1978

Le taux des investissements «productifs» constitue l'élément essentiel qui définit à la fois le degré de décalage entre l'investissement et la consommation, ainsi que le rythme de croissance du revenu national. L'examen de l'échantillon pris du tableau n° 1, explique clairement le décalage en matière de répartition des dépenses d'investissements entre les «industries de base et d'intégration» et les industries de transformation qui regroupent généralement, la chimie légère, matériaux de construction, la céramique et les verres, l'industrie alimentaire, les textiles, le cuir, le bois et les papiers,...

Tableau n° 2 : Répartition des investissements industriels (en millions de DA)

	67/69		70/73		74/77	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
indus. de base + hydro. en %	4500 83,33	4080 83,43	9800 89,02	17.320 83,12	41.400 86,24	74.460 86,93
indus. de transfor. en %	500 9,25	370 7,56	1200 9,67	1320 6,34	4000 8,33	5070 6,83

N.B. Nous excluons de ce tableau les dépenses d'investissement dans l'agriculture.

Le déséquilibre de répartition des investissements n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat des politiques de développement inspirées des travaux de certains économistes dont G. FELDMAN et G. D. DE BERNIS, sur les chaînons conducteurs et les industries industrialisantes. Les modèles préconisés reposent sur certains paramètres essentiels :

- 1 – la priorité absolue accordée à l'accumulation du capital dans le secteur des industries et plus précisément l'industrie lourde ;
- 2 – l'agriculture est reléguée au second rang ;
- 3 – inévitablement, le résultat auquel aboutit cette stratégie sera la faiblesse de la production des biens de consommation à court terme, dans l'espoir de la rattraper à long terme par la rapidité du rythme de croissance de la production de l'industrie de base.

Les industries industrialisantes (industries sidérurgique, mécanique, métallique et électrique (I.S.M.M.E. + les hydrocarbures) doivent avoir un ensemble d'effets d'entraînement sur toute la société. Industries de grande dimension, la dépense d'investissement par unité de capacité productive est énorme, en plus du coût d'entretien, de fonctionnement et de gestion. L'appel à l'utilisation des techniques modernes en plus du problème d'emploi de main d'oeuvre qualifiée rare, et peu créatrices de postes de travail caractérise ce type d'industries par des investissements hautement «capitalistiques». Concrètement, ceci s'est traduit par un très fort taux d'investissement, durant toute la décennie 1967-1978, et même au-delà de cette période, même si c'est dans des proportions relativement moins importantes que par le passé comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n° 3 : Indicateurs de croissance en % sur la base de prix constants 1980

Indicateurs	Années																					
	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
Taux de croissance	-19,5	38	1,1	3,5	-8,4	5,3	8,2	5,4	7,3	1,9	10,2	7,6	1,2	10,3	9	7,6	8,5	8,9	16,7	1,6	-5,3	5,0
P.I.B																						
I/P.I.B en %	29,3	24,4	18,6	18,8	14,8	19,9	25,3	29,8	36	36,3	40,2	44,5	45,3	50,2	46,3	51	52,6	42,3	39	36,9	36,9	37,7
C/P.I.B en %	69,1	84,1	82,1	82,1	82,9	76,7	74,0	73,1	70,8	72,9	68	69,3	52,4	62,4	60,4	61,6	62,5	59,1	56,7	59,1	61	60

2) Sources : 1) FMI/IFS P.F 189 annuaire 1986. (entre 1962-82)

Algérie en quelques chiffres, séries statistiques O.N.S.

Le taux d'investissement pratiqué reprend plus ou moins le schéma de l'accumulation de l'économie centralement planifiée (pratiquée en Pologne, en U.R.S.S). Les dépenses d'investissement mises en oeuvre ont pour objectif premier d'investissement des ressources productives sur le plan quantitatif, dans l'espoir de réaliser une croissance économique apte à dégager un fond de consommation adéquat, et une occupation de la population active plus ou moins

pleine. Il est erroné de conclure que dans l'économie algérienne, l'accumulation prévue sur la base d'un fort taux d'investissement préétabli a été réalisée. Le bilan économique et social de la décennie 67/78 conclut que l'entreprise industrielle a consommé du capital, sans pouvoir créer les bases de sa reproduction. Dans la plupart des entreprises publiques industrielles, le degré d'utilisation des capacités productives, était insuffisant, voire même trop bas (entre 30 et 60 %).

D'autre part, le degré d'ouverture sur le marché extérieur constituait la seule solution pour pallier un certain nombre de failles enregistrées tant sur le plan de la valorisation du capital que sur le plan de la consommation.

Certes, le fort investissement a été le conducteur du rythme d'augmentation du revenu national, en même temps il a joué le rôle régulateur en matière de répartition entre consommation et investissement, mais il n'a pas réalisé l'effet escompté de l'industrialisation.

2. 4. Les sources de financement du taux d'investissement

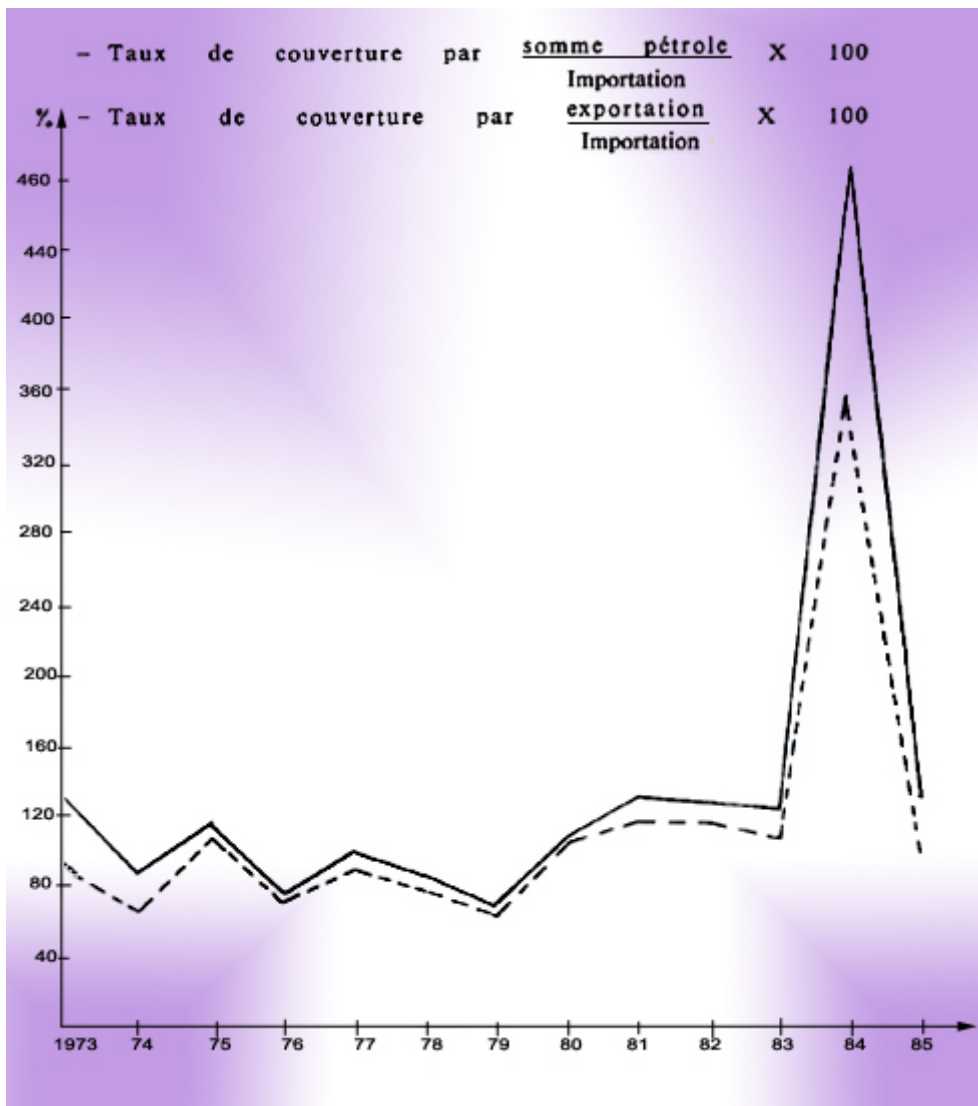
2. 4. 1. Les hydrocarbures, mécanisme de régulation

La flexibilité des prix de certains produits d'exportation, et plus particulièrement l'augmentation sensible des recettes des hydrocarbures durant la décennie (67/78), ont garanti un niveau élevé du taux d'investissement. La part des exportations des hydrocarbures, dans le total des exportations, est passée de 70 % entre 1967-1969 à 83,32 % entre 1970-1973, et atteint le niveau record de 95,12 % entre 1974-1977. A titre d'exemple, avec le boom pétrolier de 1973, le deuxième plan quadriennal a connu deux réajustements. Fixé à 50 Milliards de DA, le montant des dépenses est passé à 85 milliards de DA., pour se situer à un niveau de 110 milliards de DA pour l'ensemble des programmes d'investissements. La même tendance caractérise la décennie 1978-1987. La part des exportations des hydrocarbures dans la somme globale des exportations est passée de 96,2 % en 1978 à 98 % en 1986.

Tableau n° 4

Années	Recettes des exp. en millions DA	Croissance annuelle des recettes exp. en %	Part des hydrocarb. dans l'ensemble des exp. (en %)	Indice de croissance des exp. d'hydrocarb. base 100 = 1963
1963	2168		57,9	100
1964	1933	- 10,3	53,9	89,16
1965	1690	- 12,58	53,7	77,95
1966	1819	+ 07,63	59,3	83,90
1967	2605	+ 43,21	72,9	120,15
1968	2909	+ 11,66	71,0	134,17
1969	2979	+ 02,40	70,0	137,40
1970	3505	+ 20,48	70,4	161,66
1971	3149	- 10,16	74,8	145,24
1972	4816	+ 52,93	82,3	222,14
1973	6206	+ 28,86	83,0	286,07
1974*	18.261*	+ 194,24*	93,2*	842,29
1975	17.273	- 05,42	93,1	796,72
1976	21.097	+ 22,13	95,0	973,10
1977	24.391	+ 15,61	96,2	1125,04
1978	24.082	- 01,27	96,2	1110,79
1979	35.578	+ 47,73	97,4	1641,05
1980	52.400	+ 47,28	98,05	2416,97
1981	62.837	+ 19,91	98,15	2898,38
1982	60.478	- 0,6	98,20	2789,75
1983	60.722	+ 0,40	98,52	2800,83
1984	63.758	+ 4,99	97,70	2940,86
1985	64.564	+ 1,26	98,04	2978,04
1986	36.896	- 45,86	97,47	1701,84

Graphique n° 1



A partir du plan triennal (1967/1969) les hydrocarbures occupaient la place du premier produit d'exportation destiné au financement de l'industrialisation à outrance lancée durant la même période. En prix courants, les exportations ont évolué aussi : (en milliards de DA).

1967	1977	1978	1979
3,9	26,3	26,1	36,8

avec un taux nominal de croissance annuelle de l'ordre de 21 % entre 1967 et 1977 et 18,5 % entre 1967 et 1978 et de 20,6 % entre 1967 et 1979. A lui seul, le secteur des hydrocarbures intervenait pour 67 % dans la valeur globale des exportations en 1967, pour 93 % en 1977 et pour 92,3 % en 1978. Les chiffres records de 1977 et de 1978 sont étroitement liés aux répercussions et à l'élasticité (augmentation) du prix ainsi qu'au volume des exportations des hydrocarbures.

2. 4. 2. L'endettement extérieur

Les hydrocarbures ne constituent pas la seule source de financement des dépenses d'investissement. L'endettement extérieur constitue un complément de première importance, en matière de garantie et de continuité de financement du fort taux d'investissement retenu par les plans algériens. L'endettement a été rendu possible, grâce à la stabilité des structures politiques du pouvoir, et plus particulièrement, à l'existence d'un important potentiel de ressources en hydrocarbures, surtout de gaz.

Tableau n° 5

Années	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
1) Taux de couverture des imp. par les exp.	123,05	84,42	116,48	78,14	98,51	83,46	72,84
2) Taux de couverture des imp. par les seules exp. d'hydroc.	88,47	68,06	106,04	71,40	89,75	78,09	67,43

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	73-86
1) Taux de couverture	113,66	128,12	127,12	122,22	461,16	124,40	85,02	172
2) Taux de couverture par somme des export.	104,08	116,81	115,22	100,15	347,3	89,33	82,87	111

1) taux de couverture = $\frac{\text{Exportation FOB}}{\text{importation CAF}} \times 100$

2) taux de couverture par les exportations de pétrole = $\frac{\text{exportations pétrole FOB}}{\text{importation CAF}} \times 100$

N.B 1986 Importation de marchandises en prix courants.

La solvabilité de l'économie, bâtie sur les recettes des hydrocarbures, a permis l'importation massive de biens d'équipement, de matières premières pour l'industrie, et même des produits de large consommation.

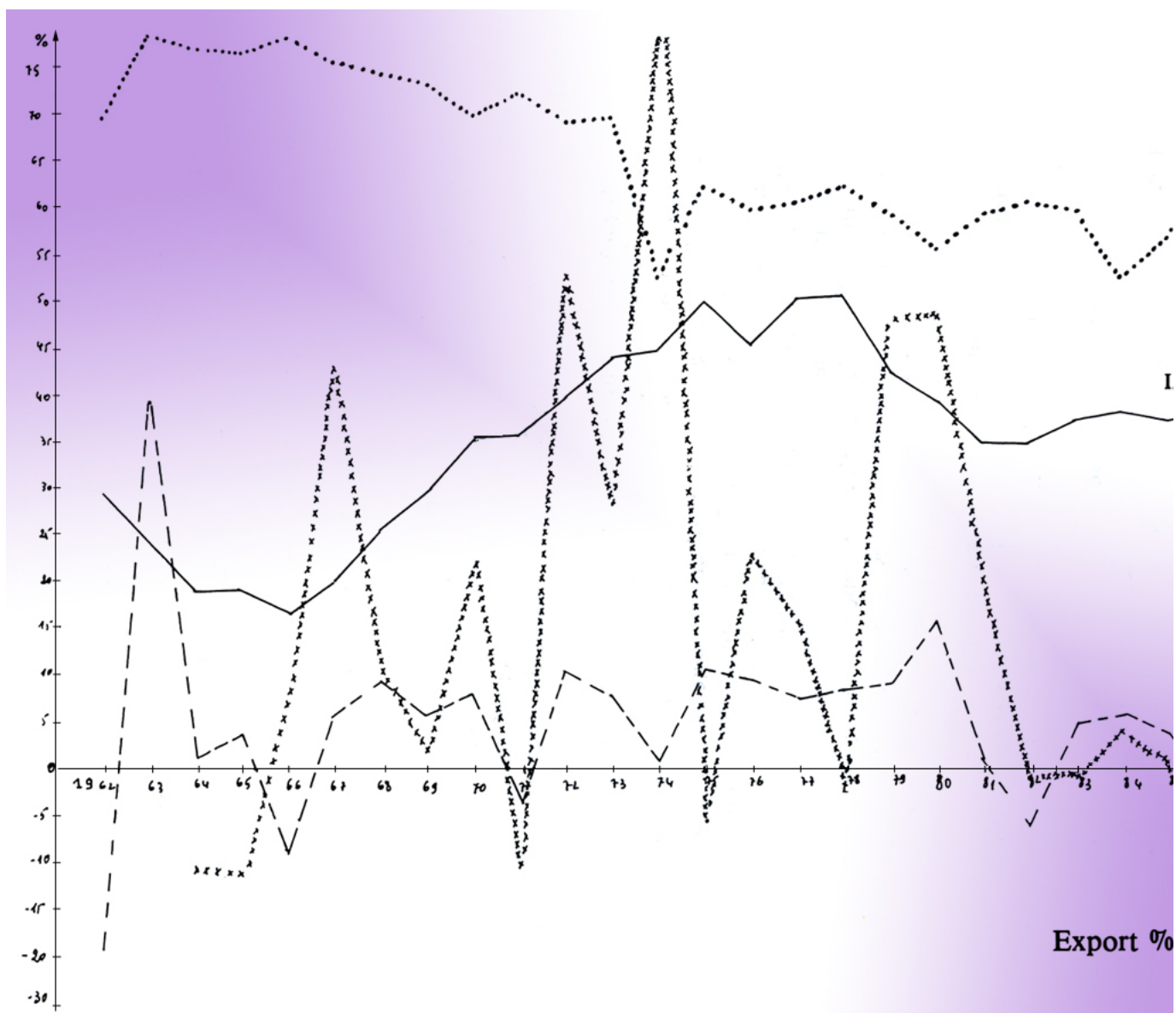
Complément temporaire ou de conjoncture, à côté des autres recettes d'exportation, en matière de financement des dépenses d'investissement, on constate que durant la décennie (1967-1978), le volume de la dette s'est accru d'une manière substantielle. De 4.788,9 millions de dollars en 1973, il passait à 9.003,1 millions de dollars en 1975, pour atteindre un peu plus de 11.200 millions de dollars en 1978 (soit 56 milliards de DA)[\[6\]](#).

En plus de sa dépendance financière vis-à-vis des exportations des hydrocarbures, le taux d'investissement se trouve lié à un autre facteur, celui des liquidités extérieures. Le niveau élevé du taux a été le résultat de la flambée des prix des hydrocarbures notamment en 1973.

Ce taux connaît une révision vers la baisse depuis le fléchissement des prix du baril de pétrole à partir de l'année 1982 où le prix à l'exportation est passée de l'indice 106,6 à 96,4 en 1983 à 82,1 en 1985 et 1986.

L'économie algérienne se trouve tributaire, pour le financement de ses investissements industriels, du marché extérieur. Il appartient à la mono-exportation limitée aux hydrocarbures d'assurer la couverture des importations de biens d'équipement nécessaires au fonctionnement du modèle de base choisi (industries-industrialisantes).

Graphique n° 2



En matière d'exportation, notamment après le relèvement des prix du pétrole en 1973-1974 et en 1979-1980 (environ 42 dollars le baril), les hydrocarbures ont considérablement augmenté les ressources en devises. Ceci a été un facteur déterminant dans la croissance de la production intérieure brute à prix courants (voir graphique n° 2)

2. 5. La variation du taux d'investissement

Le graphique n° 2 permet de souligner les évolutions suivantes :

1 – L'évolution du taux d'investissement a connu plusieurs variations
1962-1966 : une baisse importante de 30 % à 16 %. Ceci s'explique par le rapatriement d'une grande partie du capital étranger vers la métropole (France) à la veille de l'indépendance.

1967-1975 : une forte augmentation, le taux passant de 15 % en 1966 à plus de 50 % en 1975. Cette ascension s'explique par la concrétisation du choix du modèle de développement basé sur l'industrie-industrialisante caractérisée par un effort soutenu d'investissement capitalistique. Le niveau élevé du taux d'investissement a été permis grâce aux recettes d'exportation des hydrocarbures. L'année 1975 a enregistré le plus haut niveau des recettes jamais atteint auparavant.

1976-1978 : Il y a une fluctuation accompagnée par une baisse, due à une nette baisse des recettes des exportations.

1978-1981 : le taux d'investissement a enregistré une baisse, liée à l'évolution du taux d'exportation avec un décalage d'une année.

1981-1985 : une légère reprise dans le sens de la croissance.

2 – Les tendances du taux de consommation ont été fonction de l'évolution du taux d'investissement. Logiquement, le taux de consommation (consommation / P.I.B.) a connu des variations inverses à celles du taux d'investissement (investissement / P.I.B.).

3 – Il semble qu'il y ait une concordance importante entre les recettes d'exportation des hydrocarbures et le taux des investissements.

Le graphique n° 2 montre qu'il y a un réajustement du taux d'investissement par rapport à l'évolution des exportations, avec un décalage d'une année.

4 – Enfin, on peut dire que les facteurs explicatifs du taux élevé sont liés au choix du modèle de développement, mais des contraintes objectives ne permettent pas à ce taux de se maintenir toujours à un niveau très élevé.

2. 6. Les tendances actuelles du taux d'investissement

Pour préserver un niveau élevé du taux d'investissement, fixé préalablement par le centre, l'économie algérienne se tournait exclusivement vers le marché extérieur (fonction financière des exportations des hydrocarbures et autres, plus l'endettement extérieur)

A partir de 1983, certaines difficultés ont commencé à apparaître. Le prix du pétrole a chuté brutalement, de 42 dollars, il baissa à 12 dollars en 1986 ; en plus une nouvelle stratégie fut adoptée par l'O.P.E.P. sur le plafonnement de la production quotidienne de pétrole. La défaillance de l'appareil productif en matière de valorisation des dépenses d'investissement n'a fait qu'aggraver la situation. Ces problèmes ont incité le planificateur algérien à reconsidérer sa stratégie de répartition des investissements.

Nombreuses sont les réformes adoptées durant la seconde décennie de planification. De l'étape d'intensification des dépenses d'investissement (1967/1978), on passa à une recherche d'une meilleure utilisation des capacités existantes de l'appareil productif. Ceci a été accompagné par l'adoption de certaines mesures concernant le fonctionnement de l'économie (statut général du travailleur, réorganisation organique et financière des entreprises, autonomie de l'entreprise, ...) Ces mesures n'impliquent en aucune manière le renversement absolu de la tendance d'industrialisation.

La concentration des investissements dans les hydrocarbures et les I.S.M.M.E. reste toujours forte malgré une légère baisse du taux d'investissement par rapport aux plans précédents (1967/1977).

Programmes d'investiss. des 2 plans quinquennaux 80 / 84. 85 / 89	1980-1984		1985-1989	
	Valeur	en %	Valeur	en %
Activités :				
Agriculture	20	4,99	30	5,45
Hydraulique	23	5,74	41	7,45
Pêche	0,9	0,24	1	0,1818
Forêts	3,2	0,79	7	1,27
Sous total.	47,1	11,77	79	12,72
Hydrocarbures	63,2	15,77	39,8	7,23
Electricité	14,5	3,61	28,3	5,14
Pétrochimie	3	0,74	11,1	2,01
Mines	2,5	0,62	3	0,54
Sidérurgie	14	3,49	18	3,27
Construction mécaniq. élect.	17	4,24	26,6	4,83
Autres industries	40,7	10,15	47,4	8,61
Total industries	159,9	38,86	174,2	31,67
Moyens de réalisations	20	4,99	19	3,45
Moyens de transports	12,5	3,12	15	2,72
Stockage et distribution	13	3,24	15,85	2,88
Postes et télécommunicat.	6	1,49	8	1,45
Infrastr. économiques	5	1,24	45,5	8,27
Habitat	60	14,97	76	13,81
Education et formation	42,2	10,53	45	8,18
Santé	7	1,74	8	1,45
Autres infrastr. sociales	9	2,24	20,45	3,71
Equipements collectifs	9,6	2,39	44	8
Total général	400,6	100 %	550	100 %

La tendance générale des deux plans quinquennaux va dans le même sens que les précédents plans. Ceci confirme le choix du modèle de croissance économique basé sur l'industrie lourde. Théoriquement, une économie basée sur ce choix devrait nécessairement aboutir à une croissance rapide des industries de base. Au contraire, dans le cas algérien, ceci a provoqué des distorsions économiques et sociales structurelles, telles que les pressions sur plusieurs produits de consommations, sur le logement...

La règle de répartition des dépenses d'investissement adoptée dans la décennie précédente continue d'être appliquée :

Tableau n° 6

Périodes	67/69	70/73	74/77	79	84	80-84*	85-89*
Taux d'investis- sment en %	18,4	36,4	52	49,7	47,8	48,6*	>40*

* Prévu

L'effort d'industrialisation reste néanmoins soutenu, quant à la lecture des différents taux d'investissement. La politique économique algérienne est «condamnée» à maintenir un niveau élevé du taux d'investissement pour entretenir et garantir la continuité des procès de production mis en place,... pour que le processus d'industrialisation «puisse» avoir les effets escomptés sur la consommation et l'emploi. Le rapport général du deuxième plan quinquennal (1985-1989) souligne clairement la poursuite du choix opéré durant la décennie écoulée : «... le taux d'accumulation (I/PIB) restera tout au long de la période autour de 40 %. La poursuite de l'effort d'accumulation est indispensable pour maintenir la dynamique du développement et répondre à moyen et long terme aux objectifs de satisfaction des besoins de la nation». En même temps, il reconnaît la défaillance du processus d'industrialisation en matière de satisfaction des besoins de consommation escomptée, à partir du bilan de la décennie passée. En outre, il souligne l'impossibilité de combler le vide par les importations, car ces dernières sont fonction du rôle financier des exportations (ou mono-exportations d'hydrocarbures) dont le marché extérieur enregistré un recul net...» ... l'évolution de la consommation et de l'investissement implique une expansion soutenue de la production nationale, qui devra croître hors hydrocarbures, à un rythme supérieur à 7,5 % pour atténuer les tensions prévisibles sur l'offre de biens et services, compte tenu des possibilités limitées d'ajustement par les importations».

Les mesures de relance vont inévitablement exiger des dépenses d'investissement supplémentaires qui auront pour mission l'amélioration de la capacité productive, soit en procédant à des investissements d'extension par l'implantation de nouvelles usines, soit par la rentabilisation de l'actuel appareil productif par des mesures de réorganisation (prix, salaire, circuit de distribution, décisions de planification décentralisée,...) Quelle que soit l'ampleur de la mesure prise, elle exigera des dépenses d'investissement supplémentaires.

2. 7. Les facteurs ayant influencé le taux d'investissement

Le taux d'investissement a été d'une manière générale très élevé. La part de l'investissement dans la production intérieure brute était de plus de 35 % pour la période allant de 1962 à 1986. Ce choix s'est fait certainement au détriment de la consommation individuelle et collective.

Mais d'autres facteurs ont fortement influencé le niveau de ce taux qui de toute façon ne peut pas se maintenir à un niveau élevé à long terme, compte tenu des nombreuses contraintes, puisqu'il est passé de 52 % en 1978 à 36 % en 1982 pour se stabiliser autour de 38 % entre 1983 et 1986. Parmi ces facteurs, on peut noter :

1 – Le niveau élevé de l'endettement et de son remboursement :

Le service de la dette était de l'ordre de 5,7 % en 1967, et il a atteint en 1982 37 % et 35 % en 1985. Ces chiffres montrent simplement que les ressources provenant des exportations servent de plus en plus à payer les dettes extérieures ; ce qui n'autorise pas le maintien d'un taux élevé d'investissement ; surtout quand celui-ci est opéré en grande partie par l'intermédiaire des importations d'équipements.

2 – La croissance des besoins de consommation :

L'industrie nationale ne pouvant pas satisfaire la demande formulée en biens de consommation qui a connu une forte croissance (due essentiellement à une forte croissance démographique), l'économie se trouve obligée de réserver une part de plus en plus grande des ressources d'exportation à l'importation de biens de consommation courante dont les biens alimentaires.

3 – La faiblesse des ressources financières créées par les entreprises nationales :

Compte tenu des précédents facteurs (service de la dette et accroissement de la demande de consommation et d'équipement), pour que le taux d'investissement soit maintenu à un niveau élevé, il aurait fallu que les entreprises nationales produisent elles-mêmes des surplus financiers importants. Or, la multiplication des créances inter-entreprises non-recouvrées, le recours répété à la pratique du découvert bancaire pour le financement des investissements, et souvent le financement des opérations courantes, l'accroissement des coûts liés à la faible utilisation des capacités productives et à la mauvaise gestion, l'absence de fonds de roulement... sont autant d'indicateurs qui ne favorisent guère le dégagement de surplus financiers par les entreprises publiques. Ils impliquent inévitablement la faiblesse des capacités financières d'auto-financement, la réduction des recettes fiscales de l'Etat liées à l'activité de l'entreprise,... et relancent dans une certaine mesure le processus de la création monétaire pour faire face aux contraintes de financement des cycles d'investissement et d'exploitation.

4 – Les capacités de réalisation des investissements ne sont pas très élevées :

Les entreprises n'ont pas encore acquis des capacités de réalisation élevées, et de ce fait, elles avaient accumulé des restes à réaliser (R.A.R) pouvant générer un processus cumulatif d'inflation. Dans ce cadre, on note qu'il n'est pas raisonnable d'inscrire à l'actif des entreprises de nouveaux investissements, quand elles n'ont pas réalisé les anciens et n'ont pas encore maîtrisé la production émanant des projets réalisés.

Ces facteurs sont différents de ceux qui déterminent ou qui influencent le taux d'investissement dans une économie de marché, à savoir le taux d'intérêt, l'efficacité marginale du capital ou l'incitation à investir qui est fonction des comportements des entrepreneurs. En Algérie le taux d'investissement en tant que mécanisme de régulation se trouve

lui-même régulé par le taux d'exportation, notamment la capacité mono-exportatrice des hydrocarbures. Dans ces conditions, le taux d'investissement obéit à une logique propre au fonctionnement de l'économie algérienne, et l'action sur ce taux doit se faire dans des domaines bien précis.

Les quelques facteurs cités ci-dessus, montrent aussi qu'un pays, basant son industrialisation essentiellement sur les exportations des hydrocarbures et les possibilités d'emprunts extérieurs qu'elles permettent, ne peut se permettre de maintenir un taux d'investissement toujours élevé. Ces facteurs constituent des contraintes objectives.

Pour que le taux d'investissement reste élevé, il faut le déconnecter des exportations des hydrocarbures ; ce qui revient à dire que les autres industries doivent, non seulement produire des surplus financiers suffisants, mais aussi produire des biens et services exportables, car les investissements restent pour longtemps dépendant des technologies importées. De plus, le taux d'investissement n'est significatif du point de vue économique que si l'entreprise est jugée en fonction des résultats financiers qu'elle dégage.

Conclusion

Les mesures arrêtées pour l'augmentation du taux des dépenses d'investissement, ne peuvent être appliquées sans difficultés. Les problèmes sont d'origines diverses. On peut les situer à deux niveaux :

1 – d'ordre externe ou international : les règles de jeu qu'impose le commerce extérieur en matière de compétitivité (prix, quantité, qualité...), dans la vente de technologie spécifique à certain stades de développement.

2 – d'ordre national : les contraintes de maîtrise des procès de production importés. Elles peuvent être d'origine nationales ou internationales. Elles sont liées à des problèmes d'organisation du travail, de la gestion quotidienne, ...en plus d'une gamme de facteurs sociaux, tels que les comportements des travailleurs suite à des pressions internes à l'entreprise, ou externes, elles-mêmes liées à des crises de logements, de rareté des produits,...

Ces raisons là font dépendre la définition des méthodes de choix des investissements de certaines règles de collecte, d'analyse, de synthèse et de traitement des informations spécifiques à l'activité quotidienne, à la taille et à la structure de production de l'entreprise. Les traitements scientifiques de ces éléments doivent déterminer les procédures de choix des investissements. Leur finalité c'est de chercher un certain niveau de rationalité. Le taux d'investissement doit être un taux d'équilibre ou d'optimum, donc de régulation. Parfois, la réussite ou l'échec des méthodes, retenues pour le choix des investissements, réside dans la complexité des procédures imposées

aux entreprises en matière de réalisation d'un acte d'investissement. Souvent, l'incompétence dans la maîtrise du déroulement de la réalisation de l'investissement aboutit à l'échec. La mise en oeuvre de telles procédures conduit «les gestionnaires» à adopter un autre type de comportement qui guidera l'opération d'investissement qui n'est pas nécessairement le même que celui édicté par le centre.

L'ensemble de ces comportements peuvent avoir d'importants effets sur la répartition du revenu national entre consommation et investissement, initialement arrêtée par le planificateur. Le taux d'investissement, préalablement établi par le centre, se voit corriger à la mesure même des comportements des entreprises concernées. De là, découlera peut être une autre forme de répartition de $Y = C + I$ qui représentera les vraies données économiques et sociales que devrait prendre en considération le planificateur dans la répartition du revenu national, donc dans la détermination du taux d'investissement en tant que mécanisme de régulation.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

J. M. KEYNES «Essai sur la monnaie et l'économie» traduit par M. PANOFF Paris, Payot, 1972.

A. BARRERE ET AUTRES «Controverses sur le système keynésien» Recherches Panthéon – Sorbonne, université Paris 1, série sciences économiques, Economica, 1975.

H. BENISSAD «Stratégie et expériences de développement», O.P.U. Alger, 1985.

P. DELFAUD «Keynes et le keynésianisme», Que sais-je ?, P.U.F, 1980.

«Biens d'équipement et industrialisation en Algérie» Publication coordonnée par A. ABDOUN, CREAD, Alger, 1984.

Séries statistiques : O.N.S, S.E.P, M.P.A.T, statistiques du commerce extérieur sur les hydrocarbures, Publication F.M.I.

Synthèse de bilan économique et social de la décennie 1967-1978, M.P.A.T, mai, 1980.

Notes

[*] Maître-Assistant I.S.E. Oran. Chercheur associé C.R.E.A.D.

[1] [2] [3] [4] [5] J. M. KEYNES «Théorie Générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie» traduit par J. DELARGENTAYE Paris, Payot, 1972, p. 96, p. 343, p. 96, p. 317, p. 314, p. 63.

[6] A. BOUYACOUB «le cycle global de l'investissement» études coordonnées par le Professeur HENNI AHMED «Monnaie, crédit et financement en Algérie», 1962-1987, CREAD, p. 348.

[7] [8] JANOS KORNAÏ «Socialisme et économie de la pénurie» *Economica*, 1984, p. 487.